



INSTRUCTION COMMUNE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

OCOM M201.01 – DISCUTER DES DROITS ET RESPONSABILITÉS DES CITOYENS CANADIENS

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier le document de cours de l'[annexe A](#) pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 et le PE2, pour initier les cadets aux droits et aux responsabilités d'un citoyen canadien, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.

La discussion de groupe a été choisie pour le PE3 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet des droits et responsabilités d'un citoyen canadien.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure de décrire les droits et les responsabilités d'un citoyen canadien.

IMPORTANCE

Les cadets sont des membres importants de leur communauté et ils sont capables d'apporter une contribution positive à la société. Le fait de reconnaître et de comprendre les droits et les responsabilités d'un citoyen canadien peut aider les cadets à exercer une bonne influence dans leur communauté.

Point d'enseignement 1**Expliquer les droits d'un citoyen canadien**

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

Tous les citoyens canadiens jouissent de certains droits fondés sur les traditions démocratiques du Canada et sur le respect de la liberté et de la dignité humaine. Ces droits sont énoncés dans les *Codes des droits de la personne du Canada* et dans la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Tous les Canadiens jouissent des droits suivants :

- **Droits à l'égalité.** Chaque citoyen a droit à l'égalité devant la loi, à la même protection et au même bénéfice de la loi, sans discrimination.
- **Droits démocratiques.** Chaque citoyen a le droit de participer à la vie politique, y compris le droit de voter et celui d'être élu aux élections législatives fédérales ou provinciales.
- **Garanties juridiques.** Chaque citoyen a le droit d'être présumé innocent jusqu'à preuve de culpabilité, d'avoir recours à l'assistance d'un avocat et d'être informé de ce droit, et le droit à l'assistance d'un interprète dans une procédure judiciaire.
- **Liberté de circulation et d'établissement.** Chaque citoyen a le droit d'entrer au Canada et d'en sortir et de se déplacer dans tout le pays et d'établir sa résidence dans n'importe quelle province ou territoire.
- **Droits linguistiques.** Chaque citoyen a le droit de communiquer en français ou en anglais avec le gouvernement fédéral du Canada et certains des gouvernements provinciaux ou territoriaux du Canada.
- **Droits à l'instruction des minorités linguistiques.** En général, les minorités française et anglaise dans chaque province et chaque territoire ont le droit de recevoir l'instruction dans leur propre langue.

Les Canadiens jouissent également des libertés fondamentales de religion, de pensée, d'expression, de réunion pacifique et d'association.

Si leurs droits ont été violés par les gouvernements fédéraux, provinciaux ou territoriaux ou par d'autres, les citoyens canadiens peuvent recourir aux tribunaux.

Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada. Elles sont des composantes importantes de l'identité et du patrimoine canadiens.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Où les droits des citoyens canadiens sont-ils énoncés?
- Q2. Citez les droits d'un citoyen canadien.
- Q3. De quelles autres libertés fondamentales les citoyens canadiens bénéficient-ils?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Ces droits sont énoncés dans les *Codes des droits de la personne du Canada* et dans la *Charte canadienne des droits et libertés*.
- R2. Les droits des citoyens canadiens comprennent les suivants :
- droits à l'égalité – le droit à l'égalité et à la même protection devant la loi;

- droits démocratiques – le droit de participer à la vie politique;
- garanties juridiques - le droit d’être présumé innocent jusqu’à preuve de culpabilité;
- liberté de circulation et d’établissement – le droit de se déplacer dans tout le pays;
- droits linguistiques – le droit de communiquer en français ou en anglais quand on fait affaire avec le gouvernement fédéral;
- droits à l’instruction des minorités linguistiques – les minorités française et anglaise ont le droit de recevoir l’instruction dans leur propre langue.

R3. Les Canadiens jouissent également des libertés fondamentales de religion, de pensée, d’expression, de réunion pacifique et d’association.

Point d’enseignement 2

Expliquer les responsabilités d’un citoyen canadien

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

Les citoyens canadiens partagent certaines responsabilités communes.

Ces responsabilités sont :

- comprendre et respecter les lois canadiennes;
- participer au processus politique démocratique du Canada;
- exercer leur droit de vote lors des élections;
- permettre aux autres Canadiens d’exercer leurs droits et libertés;
- apprécier la valeur du patrimoine multiculturel du Canada et contribuer à la préserver.

Tous les Canadiens sont encouragés à se renseigner sur la vie politique et à contribuer à améliorer leur collectivité et leur pays en lisant un journal, en écoutant les émissions de nouvelles, etc.

CONFIRMATION DU POINT D’ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Énumérez les responsabilités d’un citoyen canadien.
- Q2. Qu’est-ce que tous les Canadiens sont encouragés à faire?
- Q3. Nommez des moyens que les citoyens canadiens peuvent utiliser pour se renseigner au sujet de la vie politique.

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Ces responsabilités sont les suivantes :

- comprendre et respecter les lois canadiennes;
- participer au processus politique démocratique du Canada;
- exercer leur droit de vote lors des élections;
- permettre aux autres Canadiens d’exercer leurs droits et libertés;

- apprécier la valeur du patrimoine multiculturel du Canada et contribuer à la préserver.

R2. Tous les Canadiens sont encouragés à se renseigner sur la vie politique et à contribuer à améliorer leur collectivité et leur pays.

R3. Les réponses peuvent varier (lire un journal, écouter les émissions de nouvelles, etc.).

Point d'enseignement 3

Diriger une discussion de groupe pendant laquelle les cadets détermineront quel droit ou responsabilité est le plus important pour eux

Durée : 10 min

Méthode : Discussion de groupe

CONNAISSANCES PRÉALABLES



L'objectif d'une discussion de groupe est d'obtenir les renseignements ci-dessous auprès du groupe, à l'aide des conseils pour répondre aux questions ou animer la discussion, et des questions suggérées fournies.



Distribuer les copies du document de cours sur les droits et les responsabilités d'un citoyen canadien à l'[annexe A](#).



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION

- Établir les règles de base pour la discussion, p. ex. tout le monde doit écouter respectueusement; ne pas interrompre; une seule personne parle à la fois; ne pas rire des idées des autres; vous pouvez être en désaccord avec les idées, mais pas avec la personne; essayez de comprendre les autres, de la même façon que vous espérez qu'ils vous comprennent, etc.
- Asseoir le groupe dans un cercle et s'assurer que tous les cadets peuvent se voir mutuellement.
- Poser des questions qui incitent à la réflexion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps, en veillant à ce que les cadets ne débordent pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que vous avez entendu et compris le cadet. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.
- S'assurer que chaque cadet ait la possibilité de participer. Une solution est de faire le tour du groupe et de demander à chaque cadet de donner une brève réponse à la question. Permettre aux cadets de passer leur tour, s'ils le souhaitent.
- Préparer des questions supplémentaires à l'avance.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Parmi les droits d'un citoyen canadien, lequel est le plus important pour les cadets?
- Q2. Pourquoi ce droit a-t-il été choisi?
- Q3. Parmi les responsabilités d'un citoyen canadien, laquelle est la plus importante pour les cadets?
- Q4. Pourquoi cette responsabilité a-t-elle été choisie?



D'autres questions et réponses seront soulevées au cours de la discussion de groupe. La discussion de groupe ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées.



Renforcer les réponses proposées et les commentaires formulés pendant la discussion de groupe, en s'assurant que tous les aspects du point d'enseignement ont été couverts.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. Citez les droits d'un citoyen canadien.
- Q2. Énumérez les responsabilités d'un citoyen canadien.
- Q3. Quelles sont les deux langues officielles du Canada?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les droits des citoyens canadiens comprennent les suivants :
- droits à l'égalité – le droit à l'égalité et à la même protection devant la loi;
 - droits démocratiques – le droit de participer à la vie politique;
 - garanties juridiques - le droit d'être présumé innocent jusqu'à preuve de culpabilité;
 - liberté de circulation et d'établissement – le droit de se déplacer dans tout le pays;
 - droits linguistiques – le droit de communiquer en français ou en anglais quand on fait affaire avec le gouvernement fédéral;
 - droits à l'instruction des minorités linguistiques – les minorités française et anglaise ont le droit de recevoir l'instruction dans leur propre langue.
- R2. Les responsabilités des citoyens canadiens comprennent les suivantes :

- comprendre et respecter les lois canadiennes;
- participer au processus politique démocratique du Canada;
- exercer leur droit de vote lors des élections;
- permettre aux autres Canadiens d'exercer leurs droits et libertés; et
- apprécier la valeur du patrimoine multiculturel du Canada et contribuer à la préserver.

R3. Le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Canada.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Tous les citoyens canadiens jouissent de certains droits et partagent certaines responsabilités. Le fait de reconnaître et de comprendre les droits et les responsabilités d'un citoyen canadien peut aider les cadets à exercer une bonne influence dans leur communauté.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

C0-081 Citoyenneté et Immigration Canada. (2006). *Fiche de renseignements : Droits et responsabilités*. Extrait le 2 février 2007 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/fiche-08.asp>.